Le Courrier du Parc

2 500 exemplaires - N°87 - 3e trimestre 2019

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053

Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Les Rendez-vous du Parc 2

Vergers en forme dans le Parc naturel 3

En direct de la ferme - Bilan énergétique ? ..... 4 & 5

De Poncelet à Schuman, quel parcours ! 6

Balade transfrontalière Camille Gira 6

Festival Musique dans la Vallée 7

Renouvellement des membres de l'asbl Parc naturel 8

Agenda 8

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :

Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Retrouvez-nous sur facebook

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Rédaction & relecture : Paul Depauw, Sylvie Hubert, Dominique Scheepers et Elisabeth Tonglet

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Wallonie environnement SPW

Les Rendez-vous du Parc

Jeudi 26 septembre – 20 heures

Film : « La Terre vue du cœur »

Un plaidoyer pour la sauvegarde de la biodiversité terrestre et océanographique !

Devant la caméra de la réalisatrice Iolande Cadrin-Rossignol, ils sont une douzaine de scientifiques, auteurs et artistes de divers horizons et ayant en commun leur implication dans la sauvegarde de l'environnement.

Au premier rang, le réputé astrophysicien **Hubert Reeves**, mais également l'océanographe américaine Edith Widder, le philosophe et sociologue français Frédéric Lenoir, le conservateur du Jardin botanique de Montréal Michel Labrecque, le « cinéaste des profondeurs » Mario Cyr, et le bassiste des Cowboys Fringants, également professeur au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec, Jérôme Dupras.

À tour de rôle, ces intervenants exposent leurs craintes face à la dégradation des écosystèmes, mais aussi devant l'importance pour l'espèce humaine de ne plus regarder la nature du haut de son piédestal. Le documentaire séduit par son approche humaniste. Ensemble, dans ce film dédié aux générations futures, ils nous rappellent à quel point le vivant sous toutes ses formes est un fascinant et touchant mystère… qu'il ne tient qu'à nous de préserver !

Durée : 92 minutes

Mercredi 30 octobre - 20 heures

Film : « Migration au rythme des saisons »

Deux fois par an, de nombreuses grues cendrées passent au-dessus de nos têtes, en migration. D'où viennent-elles ? Où vont-elles ? S'il est facile de répondre à ces deux premières questions, reste la plus intrigante : comment font-elles pour se diriger, chaque année, aux mêmes endroits ?

Depuis des milliers d'années, les grues cendrées se transmettent les routes migratoires de génération en génération, passant toujours aux mêmes endroits, principalement deux couloirs de migration, un à l'Est et l'autre à l'Ouest.

Francis Hengy les a suivies depuis le Cap Nord de l'Espagne (Tarifa) jusqu'à leurs aires de nidifications dans le nord de l'Europe.

Ces oiseaux aux cris si caractéristiques sont parmi les plus grands du monde. Le temps d'une soirée, venez donc découvrir leur univers !

Le film sera suivi d'échanges autour de ces fabuleux oiseaux.

Durée : 52 minutes

Jeudi 28 novembre - 20 heures

Soirée « Films amateurs » du Festival International Nature Namur (FINN)

Le FINN est le rendez-vous incontournable des passionnés de nature. Cette année encore le Parc naturel de la Vallée de l'Attert proposera le jeudi 28 novembre une soirée spéciale « film nature amateurs » avec les films sélectionnés lors de cette édition 2019.

C'est l'occasion de voir chez nous ces petits bijoux de courts métrages de 5 minutes maximum sur les beautés de la nature. Des réalisateurs belges mais aussi étrangers ont proposé leur film à la compétition.

festival nature namur

Lieu de ces activités : Maison du Parc, salle Robert Schuman (voie de la Liberté 107 à 6717 Attert) - 1er étage

Entrée gratuite.

Bienvenue à toutes et tous

www.pnva.be

Vergers en forme dans le Parc naturel

L'année 2018 a été une année exceptionnelle en termes de rendement des fruitiers ! Cette année s'annonce moins prolifique mais néanmoins certaines récoltes seront bonnes.

Dans le cadre de notre projet, « Vergers en forme au Parc naturel de la Vallée de l'Attert », pour la préservation et le développement des vergers, plusieurs actions seront proposées comme chaque année.

Mercredi 6 novembre 19 heures

Identification des fruits de vos vergers

Nouveauté cette année, le Parc vous propose une soirée **d'identification de pommes et poires** le mercredi 6 novembre à 19 heures à la salle Schuman à Attert.

Eric Goosse du Centre de Michamps viendra présenter les variétés emblématiques de pommes et de poires de la région avec leurs caractéristiques et leurs usages. Pommes pour la compote ou à croquer ou encore pour confectionner les tartes au four, chaque variété a son usage ! Quelques variétés seront également disponibles à la dégustation !

Vous pourrez également apporter vos pommes et poires pour une identification. Nous demandons d'apporter par variété au moins 3 fruits représentatifs de la récolte.

Mais aussi

- ✓ **Distribution de fruitiers** lors de la journée de l'arbre le samedi 23 novembre
- ✓ **Atelier de taille** des arbres fruitiers au mois de mars
- ✓ **Atelier greffage** fin du mois d'avril

Conseils

Le Parc naturel est également à votre disposition pour vous conseiller en termes de plantation de vergers et/ou de haies (choix des variétés, aide pour remplir les demandes de subvention…)

Pour rappel, il faut minimum 15 fruitiers haute-tige de variétés reconnues ou certifiées pour prétendre à la subvention de 12 euros par arbre.

Le formulaire de demande de subvention ainsi qu'une notice explicative sont disponibles sur le site du Service Public de Wallonie : http://biodiversite.wallonie.be/fr/subventions-a-la-plantation.html?IDC=6057.

Plus d'info sur le site www.pnva.be, rubrique « Les projets du Parc », « Nature et biodiversité ».

Pour rester informé de nos activités, n'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter (voir page d'accueil du site).

Gaz à effet de serre, bilan carbone, empreinte écologique et quoi d'autre encore ?

... pourquoi pas d'abord un simple bilan énergétique ?

Quel renouvellement pour les mesures agro-environnementales ?

Voici bientôt 25 ans que les Mesures Agro-Environnementales (MAE) sont entrées en vigueur dans le cadre du Programme wallon du Développement Rural (PwDR).

Après une mise en route plutôt discrète (protection des haies) en 1995, ces mesures se sont diversifiées et ont connu un succès grandissant auprès des agriculteurs volontaires qui s'engageaient pour une durée de cinq ans sur un cahier des charges bien précis.

Dans le cadre des aides européennes à l'agriculture, il y a actuellement plus d'une dizaine de méthodes agroenvironnementales proposées et, depuis 2015, c'est 150 millions d'euros qui y ont été consacrés.

Le renouvellement de ces mesures, que bon nombre de cultivateurs souhaitent prolonger et/ou étendre, sera-t-il encore à la hauteur de leur espérance pour la prochaine période budgétaire (2021-2027) de l'Union Européenne (UE) ? Rien n'est encore défini, mais on peut raisonnablement supposer que la prochaine Commission Agricole ne changera pas radicalement d'orientation car, en plus de la protection de l'environnement, elle devra prendre en compte aussi ses objectifs de prévention des changements climatiques qu'elle vient de se fixer. L'UE s'est en effet engagée à atteindre les objectifs suivants avant 2030 :

- ✓ réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 ;
- ✓ arriver à une proportion d'au moins 27 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale ;
- ✓ augmenter d'au moins 27 % l'efficacité énergétique.

Peu probable donc que la future PAC (Politique Agricole Commune) renonce aux MAEC[1]. Mais seront-elles toujours subventionnées et à quel niveau ? On en parlera seulement lorsque le budget européen aura été approuvé, s'accordent à dire tous les spécialistes. Avec le Brexit, il sera particulièrement ardu de le boucler et personne ne croit que celui de la PAC n'en soit pas affecté à la baisse lui aussi.

La conditionnalité...

D'autre part, depuis 2015 les différents soutiens financiers de la PAC sont soumis à une conditionnalité[2] renforcée appelée « verdissement ». Ainsi, certaines MAE qui étaient auparavant volontaires et subventionnées sont aujourd'hui généralisées et obligatoires ! C'est le cas pour : la diversification des cultures, le maintien des prairies permanentes et des surfaces d'intérêt écologiques que tout agriculteur percevant des aides est tenu de respecter.

Ainsi fait, la Commission européenne ne sera-t-elle pas tentée à l'avenir d'abandonner les MAEC au profit d'une conditionnalité élargie ? Ce n'est pas exclu. Aussi les divers protagonistes se préparent à des négociations tendues et affûtent leurs arguments. Parmi ceux-ci, notamment les conséquences de l'activité agricole sur les émissions ou la capture des gaz à effet de serre (GES) reviennent au premier plan.

1. *Mesure Agro Environnementale et Climatique*
2. *La conditionnalité des aides est un ensemble de règles à respecter pour tout agriculteur qui bénéficie d'une ou plusieurs des aides liées à la surface ou à la tête*

... ou le bilan carbone ?

Selon les dernières évaluations publiées par le SPW, 13 % des GES produits chez nous sont d'origine agricole. En cause principalement le méthane CH_4 (émis par les ruminants) et le protoxyde d'azote N_2O (émis par les effluents d'élevage et les engrais azotés). Mais de bonnes pratiques agricoles peuvent réduire ces émissions et les prairies permanentes, selon leur mode d'exploitation, peuvent même stocker plus de CO_2 qu'elles n'en émettent et jouer le rôle de « puits de carbone ». De là, certains imaginent déjà que chaque exploitation agricole pourrait établir individuellement un bilan complet de ses rejets et captures de GES ainsi que de sa production et consommation énergétiques. L'UE pourrait dès lors départager les « bons et mauvais élèves » avec à la clé subvention ou pénalité !

Vous trouvez cela absurde ou pour le moins impraticable ? Détrompez-vous ! De nombreuses industries et sociétés sont déjà tenues d'établir leur bilan carbone. Certaines en font même un argument de promotion et vente auprès de leur clientèle via certifications et labels établis selon des procédures agréées par l'UE et/ou autres organismes internationaux. Il existe même depuis 2005 une bourse d'échange du carbone où on peut vendre ou acheter « des permis d'émission de CO_2 ». La « taxe carbone » est aussi dans les cartons de nombreux pays membres de l'OCDE[3] qui recommandent une forte augmentation du prix des droits d'émission ou de la « taxe carbone » si on veut atteindre les engagements pris au niveau international de réduction des émissions de CO_2.

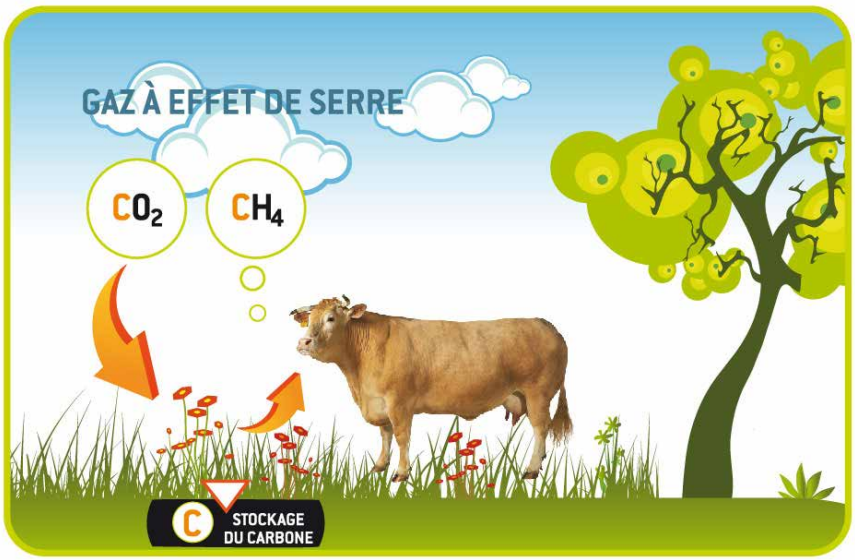

www.la-viande.fr

En conclusion, la prochaine réforme de la PAC qui se prépare dans un cadre budgétaire difficile va devoir faire de nouveaux choix et arbitrages entre les actuelles MAE et la conditionnalité. La promotion des énergies renouvelables, la réduction des GES et la réduction de l'empreinte carbone de nos exploitations agricoles feront certainement l'objet d'une attention toute particulière au moment de définir les axes d'intervention et les mesures de soutien au secteur. Pour s'y préparer pourquoi ne pas établir dès à présent l'état des lieux de votre exploitation en profitant du service « diagnostic énergétique de l'exploitation agricole » que la Province vient de mettre en place[4] ?

Paul Depauw

www.comicearlon.be

3. *Organisation de Coopération et de Développement Economique. Avec ses partenaires, elle représente 80 % des échanges et de l'investissement dans le monde.*

4. *SPIGVA 084/22 03 06 - infospigva@province.luxembourg.be*

www.bullesdenergie.be

De Poncelet à Schuman, quel parcours !

En 2019, les 31es Journées du patrimoine mettent à l'honneur la rénovation, l'embellissement et la mise en valeur de notre patrimoine immobilier.

Samedi 7 et dimanche 8 septembre

Le centre Robert Schuman se met donc sur « son 31 » pour accueillir les visiteurs les samedi 7 et dimanche 8 septembre.

Du relais de poste de 1680 à la Maison communale actuelle, les bâtiments ont subi de nombreux aménagements et rénovations. Tantôt ferme, maison notariale, école puis pensionnat, le site a une bien longue histoire à raconter.

En 2000, un dernier lifting l'a transformé en Maison communale et Maison du Parc naturel tout en respectant ses origines variées.

Le Parc naturel et le centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » vous invitent à ouvrir le grand livre d'histoire des bâtiments et de leur parc le temps d'un week-end.

Visite libre de l'intérieur des bâtiments de 14 à 16 heures les samedi et dimanche. Visite libre à l'extérieur tout le week-end.

Balade transfrontalière Camille Gira

La balade qui relie les communes de Beckerich et Attert est rebaptisée « Balade transfrontalière Camille Gira ».

Depuis plus de 25 ans, les communes d'Attert, Beckerich, Ell, Préizerdaul et Redange multiplient les actions communes.

Élu bourgmestre de la commune de Beckerich en 1990, Camille Gira (1958-2018) a été l'un des premiers moteurs de la collaboration transfrontalière dans la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise, toujours prêt à soutenir les défis et les projets ambitieux dans de nombreux domaines : environnement, culture, échanges entre les écoles, énergies renouvelables…

En 2013, Camille Gira a été nommé Secrétaire d'État au Développement Durable. Cette fonction ne l'a pas éloigné de ses préoccupations premières. Que du contraire même, il est resté très proche de la vallée de l'Attert et à chaque fois que son emploi du temps lui permettait, il ne manquait pas de participer aux nombreuses activités transfrontalières.

Le premier projet inauguré au niveau transfrontalier en 1996 étant cette balade au départ d'Oberpallen, les cinq communes partenaires de la Vallée de l'Attert ont souhaité lui rendre hommage en la rebaptisant « Balade transfrontalière Camille Gira ».

Deux stèles installées au départ de la balade ont été inaugurées en présence de la famille de Camille Gira et des représentants des cinq communes de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise.

Ce circuit est disponible sur le site www.pnva.be à la page « Découvrir le territoire » ou en version papier à l'accueil de la commune d'Attert et dans nos bureaux.

Festival Musique dans la Vallée

Sur les bords de la Néva
Samedi 24 août à 20 h
Église de Redange

Église de Bettborn

Rencontres et découvertes
Samedi 31 août à 20 h

Vivaldi reloaded
Samedi 7 septembre à 20 h
Église de Beckerich

Con Voce Festiva
Samedi 14 septembre à 20 h
Église de Ell

La France en musique
Samedi 21 septembre à 20 h
Salle Robert Schuman à Attert

Orchestre de chambre de Namur
Samedi 28 septembre à 20 h
Église de Heinstert (Attert)

Prix :

Adultes : 20 € le jour du concert, 15 € en prévente - 12 € si minimum 4 concerts réservés et payés en même temps (non remboursable)
Jeunes de 12 à 18 ans et étudiants : 6 €
Enfants de moins de 12 ans : gratuit

Renseignements et réservations :

063/22 78 55
musique.vallee@attert.be
www.aupaysdelattert.be /festival-musique-dans-la-vallee/

Organisation :

Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise (Attert - Beckerich - Ell - Préizerdaul - Redange)

Ce festival est réalisé avec le soutien financier du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Économie, Direction générale du Tourisme (L), du Service provincial de la Culture de la Province de Luxembourg, du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de la Culture, Service de la Musique (B)

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

PROVINCE DE LUXEMBOURG

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
LE PARLEMENT

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Direction générale du tourisme

la culture dans tous ses états!

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Renouvellement des membres de l'asbl Parc naturel

Le décret wallon relatif aux Parcs naturels précise que la commission de gestion est composée de représentants du pouvoir organisateur, à savoir le conseil communal attertois et d'associations ou initiatives actives dans le domaine de la conservation de la nature, de l'économie, de l'artisanat, du tourisme et des loisirs. Les membres sont désignés pour une durée maximale de six ans et dans tous les cas leur mandat s'arrête après l'installation des nouveaux conseils communaux. Le renouvellement des membres s'est logiquement fait en début d'année.

Le pouvoir organisateur est représenté par : Joseph Arens, Simon Dardenne, Wivine Gaul, Violaine Giaux, Bernadette Heynen, David Maenhaut, Annie Marchal, Luc Quirynen, Pierre-Olivier Schmit, Marie-Françoise Stine et Benoit Tassigny.

Au niveau des associations, on retrouve : la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne représentée par Danielle Antoine, le Syndicat d'initiative du Val d'Attert, représenté par Jules Coibion, D'Ici, D'ailleurs représenté par Geneviève Houbben, la SCRL Kessler représentée par David Feller, Les amis du Moulin de Nobressart représentés par Pierre Linster, Jayandra représentée par Anne Van Bever, le Comice agricole d'Arlon représenté par Paul Depauw, l'asbl Au Pays de l'Attert représentée par Michel Peter, l'association Kessler Jean-François et Nicolas représentée par Nicolas Kessler et la Maison de L'Eau, représentée par Patrice Verscheure ou Pierre Jaaques.

Agenda

TOURNOI DE PÉTANQUE

Dimanche 25 août à la salle du Tilleul à Heinstert.

Le Tilleul - tilleul.asbl@yahoo.fr

MARCHE BIÈRES SPÉCIALES

Dimanche 25 août : 4 kilomètres, 4 bières (ou 4 softs). Départ de 10h30 à 14 h de la Maison de village à Lischert. Barbecue prévu.

Animation Lischertoise - 0498/33 66 31

KIIRMES AM DUERF

Du vendredi 30 août au dimanche 1er septembre à Lottert.

Groupe Animation Lottert - secretariat.gal@skynet.be

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE TRANSFRONTALIER

Samedi 31 août au hall des sports de Bettborn

DT Préizerdaul - shari.schaus@education.lu

BARBECUE DES VOISINS

Dimanche 8 septembre de 12 à 18 heures à la salle du Cothurne à Attert

Attert en fête - attertenfete@gmail.com

KERMESSE DE HEINSTERT

Du vendredi 13 au lundi 16 septembre : concert, bal des jeunes, hämmelsmarsch, animations diverses et match de foot

Le Tilleul - tilleul.asbl@yahoo.fr
Société Royale de Musique Concordia - thierymich@yahoo.fr

5e FESTIVAL D'HARMONIES

Samedi 21 et dimanche 22 septembre à la salle Aurore à Thiaumont

Royale Aurore Thiaumont - aurore.thiaumont@gmail.com

COLLECTE DE SANG

Lundi 23 et mardi 24 septembre : salle du Cothurne à Attert de 16 à 20 heures

Maison Croix-Rouge
Attert-Fauvillers-Martelange
Jacqueline Tesch-Mernier
0495/82 22 02